



Programme Alliance

Un réseau pour le mieux-être de l'enfant et sa famille

Comités locaux de discussion de cas Règles d'engagement

Présentation des comités et objectifs

Dans le cadre du Programme Alliance, les différents intervenants qui travaillent auprès des familles vulnérables sont invités à s'impliquer dans les comités locaux. Ces rencontres sont des lieux d'échanges de connaissances afin de développer de bonnes pratiques, de soutien aux intervenants lors d'impasses dans l'intervention et de mise en commun d'outils cliniques. Il s'agit d'une offre de soutien clinique de Santé Québec Nord-de-l'île-de-Montréal-Universitaire, animée par la spécialiste en activités cliniques en négligence.

Ces comités ont pour **objectifs** de :

- Diminuer l'isolement professionnel en créant des liens entre les différents partenaires ;
- Faciliter le partage d'informations sur des problématiques vécues sur le terrain et sur les différents services offerts ;
- Obtenir du soutien clinique dans les situations complexes ;
- Renforcer les connaissances et compétences du réseau de partenaires.

Les comités locaux permettent l'actualisation de la philosophie d'Alliance dans l'intervention, en limitant le travail en silo, en favorisant le réseautage et en développant une complémentarité dans nos interventions auprès des enfants qui évoluent en contexte de négligence. Les échanges cliniques se font à partir de l'outil **Cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement de l'enfant**, ce qui permet une meilleure appropriation des outils d'analyse et d'intervention en négligence.

Le calendrier des comités locaux est envoyé aux partenaires communautaires et aux équipes internes en début d'année. Les partenaires communautaires et du réseau sont invités à s'inscrire aux comités locaux des quartiers où ils interviennent. Les groupes sont ouverts, donc la composition diffère d'un comité à l'autre selon les participants inscrits. Les rencontres ont lieu en personne ou sur TEAMS et sont d'une durée de 2 heures.



Programme Alliance

Un réseau pour le mieux-être de l'enfant et sa famille

Déroulement d'un comité local

1. Présentation du déroulement par l'animatrice.
2. Présentation des participants et des services offerts dans leur organisme.
3. Annonces d'événements spéciaux, de groupes pour la clientèle, de formations pour les intervenants.
4. Présentation de cas par les partenaires. Si personne n'a de cas à présenter, le groupe peut échanger autour d'un thème qui touche l'intervention (immigration, santé mentale, violence conjugale, paternité, traumatismes, logement, etc.)

Règles d'engagement des participants aux comités locaux

Certaines règles d'engagement sont incontournables pour garantir la confidentialité des échanges, mais également pour que les participants se sentent en sécurité lors de leur partage. Ces règles structurent la rencontre afin que tous puissent profiter de la force du groupe. Il s'agit d'un contrat moral auquel tous les participants doivent adhérer. Ces échanges se basent sur des valeurs de respect.

Voici ces conditions de réussite :

- **LA CONFIDENTIALITÉ**

Il est primordial de préserver le caractère confidentiel des échanges. Toute présentation doit être non nominative et il faut éviter de donner des informations qui mèneraient à identifier la famille. Les informations partagées lors de la discussion ne peuvent pas être utilisées à l'extérieur des comités.

- **LE RESPECT**

Respect du client, de ses valeurs et croyances. Respect de l'intervenant, en favorisant l'ouverture, en évitant le jugement des pratiques et des interventions effectuées. Respect du groupe, en évitant de couper la parole lors des échanges, en étant bien préparé lors des présentations, etc.



Programme Alliance

Un réseau pour le mieux-être de l'enfant et sa famille

- LA PRÉPARATION

Précisez les besoins, attentes, interrogations que l'intervenant veut soumettre à la discussion : pourquoi ai-je besoin de discuter de ce cas ? (ex: conseils, besoin de ventiler, élaboration d'un plan d'intervention, confirmation de l'intervention, etc.)

- L'OUVERTURE

En veillant à tenir des propos constructifs et enrichissants pour le client, l'intervenant qui présente et les autres participants.

- LE PARTAGE

Le partage en favorisant la circulation de l'information, l'échange des outils cliniques d'évaluation et d'intervention, le soutien et la compréhension.

Pour rejoindre l'équipe :
alliance.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

